

Rés.300210

Bibliothèque municipale – Adhésion au programme d'aide financière *Simb@*

De déposer une demande d'aide financière auprès du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour automatiser les opérations de la bibliothèque municipale;

9-Rapport des conseillers(ères)

10- Questions du public

Rés.310210

11-Levée de l'assemblée

PRENEZ NOTE QUE DANS LE RÉSUMÉ DES MINUTES, SEULS LES POINTS PRINCIPAUX SONT REPRODUITS, L'INTERPRÉTATION QUI EN EST FAITE N'A POUR BUT DE DIFFUSER UNE INFORMATION GÉNÉRALE, CE RÉSUMÉ N'EST DONC PAS LE TEXTE LÉGAL ET IL DEMEURE ESSENTIEL DE SE RAPPORTER AU LIVRE DES MINUTES.

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, QUE le:

RÈGLEMENT NO 425, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 169 POUR Y INCLURE CERTAINS PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE, DES NORMES RELATIVES AU LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL, DE MODIFIER LES PRESCRIPTIONS RELATIVES À LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS ET DE CORRIGER LE LIBELLÉ DE CERTAINS ARTICLES»

RÈGLEMENT NO 428, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 169 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE RÉSIDENTIELLE À MÊME UNE PARTIE DES ZONES CR.2 ET EAF.12, DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTRÉES CHARRETIÈRES ET D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHENILS EN ZONE EAF.13 ».

RÈGLEMENT NO 430, AYANT POUR BUT DE PRÉCISER ET D'AJOUTER CERTAINES TAXES POUR L'ANNÉE 2009.

RÈGLEMENT NO 431, AYANT POUR BUT D'AJOUTER CERTAINES TAXES POUR L'ANNÉE 2010.

RÈGLEMENT NO 432, AYANT POUR BUT D'AMENDER LE RÈGLEMENT NO 401, POUR AJUSTER LA TARIFICATION APPLICABLE AU MASSIF RESTAURANT AU SOMMET ET DE LA BASE.

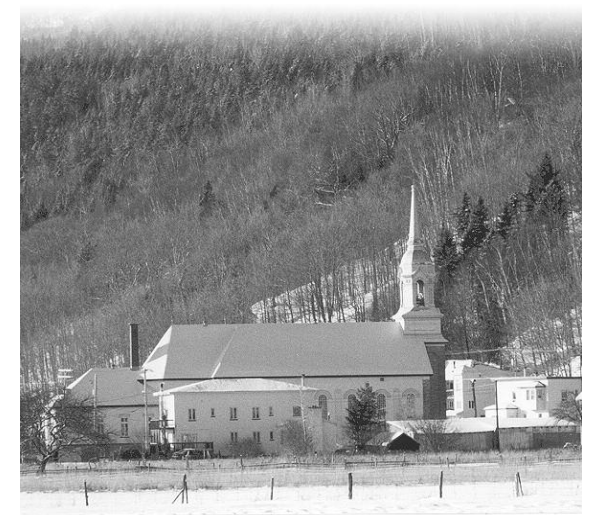
RÈGLEMENT NO 433, RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 402 POUR AJOUTER CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ RELATIVEMENT À LA TAXE DE SECTEUR POUR LE DÉNEIGEMENT

RÈGLEMENT NO 434, RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 403 POUR AJOUTER CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ RELATIVEMENT À LA TAXE DE SECTEUR POUR LA VOIRIE

Que ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Petite-Rivière-Saint-François ce 17^{ème} jour de mars 2010.

Francine Dufour, g.m.a.



Créer une nouvelle zone résidentielle à même une partie des zones Cr.2 et Eaf.12;

Modifier les dispositions relatives aux entrées charretières afin de restreindre le nombre de ces entrées donnant sur la rue Principale pour la nouvelle zone créée;

Agrandir la zone Rb.16 à même une partie de la zone Cr.2;

Inclure des dispositions relatives aux chenils en zone Eaf.13.

Rés.060110
4.3-Dérogation mineure – lots 227, 228-1 & lots 228-1-1, 228-1-2

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure suivante et selon les recommandations du comité consultatif;

Nature et effet :

Permettre une subdivision cadastrale afin de créer un terrain (lot projeté 228-6) dont la profondeur sera de 25,5 mètres alors que le règlement prescrit une profondeur minimale de 26,0 mètres.

Rés.070110
4.4-Dérogation mineure – 477, rue Principale (Partie du lot 165)

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure suivante et selon les recommandations du comité consultatif;

Nature et effet :

Permettre la construction d'un garage privé isolé en cour avant du bâtiment principal à une distance minimal de 6,0 mètres de la ligne de rue alors que le règlement prescrit que les garages isolés doivent être localisés dans les cours latérales et les cours arrières.

5-Résolutions

Rés.080110
5.1-Prise d'acte de la liste des dépenses effectuées en vertu du règ. no 367

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François

prend acte de la liste des paiements effectués en vertu du règlement no 367.

Rés.090110
5.2-Acquisition parcelle – Le Hameau – mandat contrat notarié

Que le conseil municipal mandate Me Claude Léveillé, notaire pour préparer les transactions à intervenir dans ces deux dossiers;

Rés.100110
5.3-Pavage Fortier – facture à payer

Que le conseil municipal accepte de payer cette facture.

Rés.110110
5.4-Refinancement règlement no 253

Rés.120110
5.4.1-Refinancement règlement no 253

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt

Rés.130110
5.5-Employé à temps partiel – entretien ménager

Que le conseil municipal retient la candidature de M. Antoine Dufour jusqu'en mai 2010 et après cette date, le conseil avisera.

Rés.140110
5.6-Formation – Utilisation du sol

Que le conseil municipal autorise les frais de repas et de déplacement à coûts partagés relatifs à cette formation.

Rés.150110
5.7-Dossier M. Richard Fiset

Que le conseil municipal autorise M. Fiset à utiliser la rue du Quai afin de pouvoir assurer des stationnements à sa clientèle, et ce, pour une période d'un an;

Rés.090210
5.2-Auberge la Courte Pointe – demande d'amendement au zonage

Que le conseil municipal accepte la demande de l'Auberge la Courtepointe et donne mandat à M. Éric Bergeron, responsable de l'urbanisme, pour la préparation des amendements nécessaires afin de permettre jusqu'à 24 chambres dans cette zone.

Rés.100210
5.3-Séminaire du Québec – demande d'amendement au zonage

Que le comité consultatif de l'urbanisme recommande que la limite de la zone se situe à la ligne des lots utilisée pour le réseau hydroélectrique;

5.4-Prise d'acte de la liste des projets en cours (PAE)

Reporté

Rés.110210
5.5-Plan d'aménagement d'ensemble – Phase V – Le Versant du Massif Immo.

Que le conseil municipal accepte le projet de développement « Le Versant du Massif – phase 5 » conditionnelle-ment à quelques modifications, qui devront être déposées au conseil municipal.

Rés.120210
5.6-Plan d'aménagement d'ensemble – Domaine de la Martine

Que le conseil municipal accepte le projet de développement « Le Domaine de la Martine » conditionnellement à quelques modifications, qui devront être déposées au conseil municipal;

Rés.130210
5.7-Rapport des tests – immeuble du presbytère

Que le conseil municipal demande une soumission à l'Agence pour Vivre chez soi, pour effectuer un grand nettoyage afin de désinfecter le rez-de-chaussée et le premier étage du presbytère.

Rés.140210
5.8-Acquisition fauteuil & appareil photos – tiroir - urbanisme

Que le conseil municipal autorise l'achat des équipements identifiés, auprès des fournisseurs indiqués et au coût fournis par ceux-ci, tel que décrit au préambule de présente résolution et en faisant partie intégrante;

Rés.150210
5.9-Acquisition déchiqueteuse commerciale – ensemble des services

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une déchiqueteuse commerciale auprès de Costco.

5.10-Loisirs & culture (reporté)

Rés.160210
5.11-Nomination d'un substitut – Conseil des maires de la MRC

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François mandate madame Gisèle Lavoie à titre de substitut du maire, dans une situation où le maire serait absent;

Rés.170210
5.12-Formation continue – Encadrement juridique

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise Francine Dufour, à assister à la dite formation;

Rés.180210
5.13-Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques

Que la municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, au Centre d'appel C.A.U.C.A. Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches dont le siège social est situé au 463, Boul. Renault, C.P. 5128, Beauceville (Qc) G5X 3P5 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libérateur pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour

conseiller à siéger sur le comité de toponymie, en remplacement de Mme Danièle Tremblay.

8-Divers

Rés.280110
8 a) Modification résolution no 071209

Que le conseil municipal modifie la résolution numéro 071209 en enlevant le dernier paragraphe suivant :

« **Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François demande à Le Versant du Massif Immobilier de retirer de son PAE l'accès situé sur les parties de terrain appartenant à M. Alain Filion et M. Jacques Martineau et d'extraire le lot no 691 du PAE.** »

9-Rapport des conseillers (ères)

10-Questions du public

Rés.290110
11-Levée de l'assemblée



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ
DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Résumé du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 8^{ème} jour de février 2010, à l'heure et au local ordinaire des sessions du conseil.

Rés.010210
1-Ordre du jour

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

Rés.020210
2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 11 janvier 2010, tel que rédigé et communiqué.

Rés.030210
2 a)-Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 janvier 2010

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 19 janvier 2010, tel que rédigé et communiqué.

Rés.040210
3-Acceptation des comptes de décembre 2009 & janvier 2010

Que l'analyse des comptes et ses ajouts sont acceptés tels que rédigés et communiqués.

4-Règlements et avis de motion

Rapport sur l'état des demandes concernant les dispositions contenu au règlement no 425, articles 5, 6, 7 et 8 (Développement résidentiel « Le Versant du Massif » Phase 4)

Rés.050210
4.1-Règlement no 425 amendant le règlement de zonage no 169

« **RÈGLEMENT NUMÉRO 425 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 169 AYANT POUR BUT D'INCLURE CERTAINS PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE, DES NORMES RELATIVES AU LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL, DE MODIFIER LES PRESCRIPTIONS RELATIVES À LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS ET DE CORRIGER LE LIBELLÉ DE CERTAINS ARTICLES** »

Rés.060210
4.2-Règlement no 428 amendant le règlement no 169 (chenil)

Que le deuxième projet de règlement portant le numéro 428 est adopté

Rés.070210
4.3-Dérogation mineure – lots 136 et 141

Autoriser l'implantation du bâtiment principal (camp forestier) à une distance de 1,27 mètre d'une ligne latérale du terrain alors que le règlement prescrit une distance minimale de 4,5 mètres.

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la demande de dérogation mineure déposée par M. Frank Nils, tel que recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme.

4.4-Avis de motion - amendant le règlement no 169 zonage

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 169 AYANT POUR BUT D'INCLURE UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Je, soussigné, Marc Bouchard conseiller, donne avis de motion par les présentes qu'il sera émis lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'amender le Règlement de zonage numéro 169 comme suit :

Intégration du plan d'aménagement d'ensemble « Développement résidentiel Versant du Massif- phase 5 » et modifications nécessaires à cette intégration;

4.5-Avis de motion - amendant le règlement no 169 zonage

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 169 AYANT POUR BUT D'INCLURE UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Je, soussigné, Gisèle Lavoie conseiller, donne avis de motion par les présentes qu'il sera émis lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'amender le Règlement de zonage numéro 169 comme suit :

Intégration du plan d'aménagement d'ensemble « Développement domiciliaire Domaine de la Martine » et modifications nécessaires à cette intégration.

4.6-Avis de motion – amendant le règlement no 171 lotissement

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 171 AFIN D'Y APPORTER LES MODIFICATIONS UTILES À L'INTÉGRATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Je, soussigné, Jérôme Bouchard conseiller, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'amender le Règlement de lotissement numéro 171 comme suit :

Modification aux articles nécessaires à l'intégration du plan d'aménagement d'ensemble « Développement résidentiel- Versant du Massif- phase 5 »;

4.7-Avis de motion – amendant le règlement no 171 lotissement

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 171 AFIN D'Y APPORTER LES MODIFICATIONS UTILES À L'INTÉGRATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Je, soussigné, Yves Bouchard conseiller, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'amender le Règlement de lotissement numéro 171 comme suit :

Modification aux articles nécessaires à l'intégration du plan d'aménagement d'ensemble « Développement domiciliaire Le domaine de la Martine ».

4.8-Avis de présentation – préciser et ajouter certaines taxes 2009

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION AFIN D'Y PRÉCISER ET D'AJOUTER CERTAINES TAXES DE SECTEUR OU TAXES SPÉCIALES POUR L'ANNÉE 2009.

Je, soussignée, Jeanne-d'Arc Simard conseillère, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'ajouter certaines taxes de secteur et taxes spéciales pour l'année 2009;

Domaine du Ruisseau – règlement no 252 – 52 \$ par immeuble
Rue René de la Voye – règlement no 252 - 98 \$ taux unitaire
Le Hameau Secteur A 852 \$, Secteur B1 444 \$, Secteur B2 390 \$, Secteur B3 795 \$, Secteur B4 287 \$, Secteur C 651 \$ (Taxe annuelle)
Le Hameau Secteur A 95 \$, Secteur B1 51 \$, Secteur B2 45 \$, Secteur B3 96 \$, Secteur B4 30 \$, Secteur C 75 \$ (Taxe spéciale)
Le Fief du Massif 134 \$ (Taxe spéciale)

4.9- Avis de motion – ajouter certaines taxes 2010

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION AFIN D'Y PRÉCISER ET D'AJOUTER CERTAINES TAXES DE SECTEUR ET TAXES SPÉCIALES POUR L'ANNÉE 2010.

Je, soussignée, Jeanne-d'Arc Simard conseillère, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'ajouter certaines taxes de secteur pour l'année 2010;

Domaine du Ruisseau – règlement no 252 – 52 \$ par immeuble
Rue René de la Voye – règlement no 252 - 98 \$ taux unitaire

4.10- Avis de présentation – modification au règlement no 401

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 401 POUR AJUSTER LA TARIFICATION APPLICABLE AU MASSIF RESTAURANT AU SOMMET.

Je, soussigné, Marc Bouchard conseiller, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins

d'amender le règlement no 401 pour ajuster la tarification applicable au Massif (restaurant du sommet).

4.11-Avis de présentation – modification au règlement no 402

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 402 POUR Y AJOUTER UNE PARTIE DES RUES DU HAMEAU DU MASSIF, LE CHEMIN DU FIEF ET LE CHEMIN DES PEUPLIERS

Je, soussigné, Marc Bouchard conseiller, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'amender le règlement no 402 pour ajouter la rue du Chemin Le Fief, le Chemin des Peupliers et une partie des rues du Hameau du Massif pour la taxe de secteur pour le déneigement.

4.12-Avis de motion – amendement au règlement no 403

AVIS DE PRÉSENTATION

D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 403 POUR Y AJOUTER UNE PARTIE DES RUES DU HAMEAU DU MASSIF, LE CHEMIN DU FIEF ET LE CHEMIN DES PEUPLIERS

Je, soussigné, Gisèle Lavoie conseillère, donne avis de motion par les présentes qu'il sera présenté lors d'une prochaine session du Conseil un règlement aux fins d'amender le règlement no 403 pour ajouter la rue du Chemin Le Fief, le Chemin des Peupliers et une partie des rues du Hameau du Massif pour la taxe de secteur pour l'entretien d'été de ces rues.

5-Résolutions

Rés.080210

5.1-Prise d'acte de la liste des dépenses effectuées en vertu du règ. no 367

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la liste des dépenses effectuées en vertu du règlement no 367.

Rés.160110

5.8-Logiciel Paie, soutien et entretien – PG

Que le conseil municipal autorise l'achat auprès de PG Mégagest du service de la paie incluant le soutien logiciel et l'entretien annuel.

ADOPTÉE

Rés.170110

5.9-Autorisation de signature – Protocole MTQ – Transport Adapté

Que le conseil municipal accepte de défrayer la quote-part annuelle pour le service de transport adapté du TRUC (Transport Adapté de Charlevoix-Ouest);

Rés.180110

5.10-Formation comité – Plan stratégique de développement

Proposition de la composition du comité faite par M. Jean-Baptiste Bouchard :

M. Langis Laganière, membre du CCU

M. Serge Bilodeau, membre du CCU

M. Gérald Maltais, maire

M. Jérôme Bouchard, conseiller siège no 4

Mme Francine Dufour, d.g.

M. Éric Bergeron, responsable de l'urbanisme

Que le conseil municipal accepte la formation de ce comité.

Rés.190110

5.11-Test de champignons – immeuble, 2 rue du Couvent

Que le conseil municipal mandate la firme « Analyse Expert Denis Simard » pour effectuer la dite analyse.

Rés.200110

5.12-Clignotant – flèche directionnelle & girophare

Que le conseil municipal accepte l'achat de l'équipement usagé à M. Louis Ouellet.

Rés.210110

5.13-Demande d'installation de lumières de rues

Que le conseil municipal rejette les dites demandes d'installation de lumières de rues.

Rés.220110

5.14-Poursuite Ladufo

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, conditionnellement à la non couverture de la compagnie d'assurances la MMQ, mandate la firme Tremblay, Bois, Migneault, avocats, pour représenter la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François dans ce dit dossier.

Rés.230110

6-Prise d'acte de la liste des permis émis en décembre 2009

Que le conseil municipal prend acte de la liste des permis émis en décembre 2009.

7-Courrier de décembre 2009

Courrier Décembre 2009

Rés.240110

Ligue de sécurité routière de Charlevoix

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte qu'un montant soit versé à la Commission Scolaire de Charlevoix pour apporter un soutien au brigadier scolaire de Charlevoix.

Rés.250110

Carrefour action municipale et Famille

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François mandate Mme Gisèle Lavoie, conseillère à siéger sur le conseil d'administration du Carrefour action municipal et Famille.

COURRIER

Rés.260110

PROGRAMME DE FORMATION APPLIQUÉ EN SÉCURITÉ CIVILE

Que le conseil municipal accepte de défrayer les coûts relatifs à ces formations;

Rés.270110

Mme Danièle Tremblay – comité de toponymie

Que le conseil municipal mandate M. Jérôme Bouchard,

l'agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

Rés. 190210

5.14-Remplacement compteur d'eau – Puits village

Que le conseil municipal entérine la décision prise et autorise le paiement à Gaétan Bolduc & Associés inc.

Rés.200210

5.15-Mandat – représentante Bibliothèque municipale Gabrielle Roy

Que le conseil municipal mandate Mme Gisèle Lavoie, conseillère, à titre de représentante officielle de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

Rés.210210

5.16-Projet Patrimoine – sentier & panneaux d'interprétation

Que le conseil municipal accepte le dépôt de la demande d'entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix;

Rés.220210

5.17-MMQ - Réclamation

Que le conseil municipal accepte la demande de la MMQ, soit de faire paiement à la MMQ, représentant la franchise à payer au contrat d'assurance;

Rés.230210

5.18-Fête du Canada – demande de subvention

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François soit autorisée à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Le Canada en fête pour l'organisation d'activités soulignant la fête de la Confédération;

Rés.240210

6-Prise d'acte de la liste des permis émis en janvier 2010

Que le conseil municipal prend acte de la liste des permis émis en janvier 2010.

7-Courrier de janvier 2010

Demandes

Rés.250210

Unicef

Que le conseil municipal accepte de verser un don pour soutenir les activités de l'UNICEF pour l'année 2010;

Rés.260210

A.Tremblay & Frères Ltée

Que le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat d'entretien pour les bureaux de la Caisse Populaire et ceux de la municipalité du rez-de-chaussée et autorise le maire à signer pour et au nom de la municipalité le dit contrat à intervenir.

Rés.270210

FQM

Que le conseil municipal accepte de verser un don à la FQM pour contribuer à la collecte de fonds pour Haïti mise sur pied par la Coalition humanitaire.

Réponses aux demandes

Rés.280210

Service Canada – Emplois d'été Canada 2010

Que le conseil municipal accepte de déposer une demande dans le cadre d'Emplois d'été Canada, pour les secteurs de la Voirie, du Terrain de Jeux, du Casse-croûte.

8-Divers

Rés.290210

Formation Patrimoine PAE

Que le conseil municipal accepte de libérer 100,00\$ pour assister à la formation offerte par la MRC sur le dépôt de PAE au coût de 10,00\$ par personne.

Avril 2010

Echo Municipal



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Je soussignée, Caroline Marier, certifiée par la présente qu'une soirée de consultation pour les règlements 427 et 428 s'est tenue le mercredi 6 janvier 2009, à 18h00, à la salle de conférence, en présence de M. Gérald Maltais et de M. Éric Bergeron.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Résumé du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 11^{ème} jour de janvier 2010, à l'heure et au local ordinaire des sessions du conseil.

Rés.010110

1-Ordre du jour

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

Rés.020110

2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2009

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 14 décembre 2009.

ADOPTÉE

Rés.030110

3-Acceptation des comptes de décembre 2009

Que l'analyse des comptes et ses ajouts sont acceptés tels

que rédigés et communiqués.

4-Règlements et avis de motion

Rés.040110

4.1-Projet 2 du règlement no 427 amendant le règlement no 171 lotissement

DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 427

« RÈGLEMENT NUMÉRO 427 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 170 AFIN D'Y APPORTER LES MODIFICATIONS UTILES À L'INTÉGRATION DE CERTAINS PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE »

OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour but de :

-Ajouter les prescriptions réglementaires nécessaires à l'intégration de certains plans d'aménagement d'ensemble.

Rés.050110

4.2-Projet 2 du règlement no 428 amendant le règlement no 169 (chenil)

OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour but de :

Heures d'ouverture : lundis & mercredis de 18h00 à 19h30

Nouveauté

Livres adultes :

Démaquillée
La reine des vampires tome 6
La conspiration tome 7

Dominique Bertrand
Charlaine Haris
Charlaine Harris

Offert à Petite Rivière Saint-François

Cours de dessin et de peinture pour tous

Matériel fourni si besoin pour le premier cour.
Les cours sont d'une durée de 2h30.
Possibilité du lundi avant-midi ou d'un soir/semaine.
N/B Afin de pouvoir offrir les cours nous devons avoir un minimum d'inscription.
Nous contacter le plus rapidement possible.

Pour inscription et informations :
Suzanne Lapointe 632-5842
Ida Bouchard 435-3320



COURS DE DANSE

Petite-Rivière-Saint-François

Pour répondre à tous ceux et celles qui ont manifesté de l'intérêt pour des cours de danse, une petite session pourrait débuter sous peu et ce, en fonction de vos choix et du style de danse ainsi que selon vos disponibilités.

HIP-HOP, JAZZ, COUNTRY, MODERNE-CONTEMPORAIN

Pour confirmer votre inscription ou pour avoir plus de renseignements, appelez **GENEVIÈVE RAYMOND** au **418 438-2523**

